

**Braccio, Nadia**

---

**Objet:** TR: Suggestion-demande

---

**De :** [soniafontaine@videotron.ca](mailto:soniafontaine@videotron.ca) [<mailto:soniafontaine@videotron.ca>]

**Envoyé :** 9 avril 2014 17:01

**À :** Secrétariat

**Objet :** Suggestion-demande

Bonjour,

Je ne sais pas si je suis au bon *courriel* pour ce message, que voici:

- Après avoir communiqué avec Hydro-Québec, on m'a informée que c'est avec la Régie de l'énergie que je devais soumettre cette demande/suggestion.

Ayant opté pour le nouveau compteur non communicant, que j'ai depuis quelques mois, je trouverais plus simple de prendre soi-même le relevé de son propre compteur au lieu de faire venir un préposé d'H.-Q. que pour cela; on justifie les coûts de la lecture de ce compteur car quelqu'un est obligé de venir prendre la lecture, alors qu'il serait si simple de le faire soi-même! (juste lire les chiffres...).

De plus, ça éviterait des déplacements inutiles, autant pour l'environnement que les coûts pour le client et l'entreprise; tout le monde y serait gagnant.

Ce serait une relation de confiance, dans les deux sens.

Cordialement,  
Sonia Fontaine, de Montréal